



CD160623 44L11

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 23 JUIN 2016

L'an deux mil seize et le jeudi vingt-trois juin à 09 h 30, le Conseil Départemental s'est réuni dans les locaux de l'autodrome de Nogaro, sur la convocation et sous la présidence de M. Philippe MARTIN, Président du Conseil Départemental.

Etaient présents : Mmes N. BARROUILLET, G. BIEMOURET, M. C. BOURDIL, Mme F. CASALE, M. G. CASTET, Mme H. COOMANS, M. JP. COT, Mmes C. DASTE-LEPLUS, C. DEJEAN-DUPEBE, M. P. DUPOUY, Mme P. ESPERON, MM. R. FRAIRET, B. GENDRE, V. GOUANELLE, B. KSAZ, Mme L. LABEDAN, MM. C. LAPREBENDE, A. LARAN, Mme V. MANISSOL, M. P. MARTIN, Mme Y. RIBES, MM. J-P. SALERS, C. TERRAIN, Mme L. TOISON et M. X. BALLENGHIEN.

Excusés ou absents : Mmes C. BOUE, M-M. DALLA-BARBA, C. DUCARROUGE, MM. F. DUPOUEY, M. GABAS, F. LARROQUE, Mmes H. ROZIS LE BRETON, C. SALLES et I. TINTANE.

N'ont pas pris part au vote :

OBJET : Plan d'accompagnement en faveur de la démographie des professionnels de santé dans le département du Gers.

-
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, dont notamment les articles L. 3111-1 et suivants relatifs à l'organisation des départements ;
 - VU le rapport du Président du Conseil Départemental du Gers ;
 - VU l'avis des commissions organiques compétentes ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Le Conseil Départemental décide :

Conformément à l'article L.1511-8 du code général des collectivités territoriales, compte tenu de l'enjeu départemental que représente la démographie médicale,

- d'adopter un plan d'accompagnement en faveur de la démographie des professionnels de santé dans le département intitulé « Avenir Santé Gers », afin de répondre aux enjeux suivants :

- couvrir les besoins de santé du territoire gersois en apportant un financement à la création de maisons pluridisciplinaires de santé, dont les projets auront été labellisés par l'Agence Régionale de Santé,
- engager une politique active en faveur de l'accueil en stage de jeunes internes en médecine en attribuant une aide forfaitaire de 500 € à l'hébergement pour les internes qui choisiraient de faire leur stage dans le Gers,
- mettre en place une stratégie de communication, d'information et d'accompagnement personnalisé pour favoriser l'implantation de nouveaux médecins, en recrutant un chargé de mission "Avenir Santé Gers".

Le Président,


Philippe MARTIN.

Délibération transmise et reçue en Préfecture le **30 JUIN 2016**

Le Président du Conseil Départemental certifie que la présente délibération a été affichée le
et sera publiée au Recueil des Actes Administratifs du mois de Juin 2016. **30 JUIN 2016**